



AGVS | UPSA

Auto Gewerbe Verband Schweiz
Union professionnelle suisse de l'automobile
Unione professionale svizzera dell'automobile

Conditions de participation du « Garage CheckEnergieAuto du mois » valables à partir de mai 2016

En 2016, l'UPSA va continuer à miser sur le CheckEnergieAuto (www.checkenergieauto.ch) et soutient ainsi ses membres dans leur cheminement pour devenir des conseillers en mobilité.

Les trois premiers garagistes CheckEnergieAuto du mois se partagent comme bonus le total mensuel des checks en francs. Il est donc rentable d'inciter vos collègues à participer activement à l'opération.

Permettez-nous quelques remarques importantes :

- L'action se limite dans un premier temps à l'année 2016.
- La distinction du garagiste CheckEnergieAuto du mois est attribuée en fonction du nombre de collaborateurs et des contrôles CheckEnergieAuto effectués.
- La moitié du total mensuel est versée au garagiste arrivé en première place. Le deuxième remportera 30% et le troisième 20% du total mensuel.
- Les montants de soutien s'entendent toujours TVA incluse et sont versés par l'UPSA le mois suivant.
- Afin de garantir la qualité, l'UPSA se réserve le droit d'effectuer des contrôles ponctuels.

L'exemple suivant donne une vue d'ensemble de la prime :

Tous les garagistes CheckEnergieAuto effectuent ensemble 600 contrôles en juin. On dispose ainsi d'une prime de CHF 300 en juin pour le garagiste CheckEnergieAuto remportant le concours. Le deuxième reçoit CHF 180 et le troisième CHF 120.

Vous avez besoin de vos identifiants d'accès UPSA personnels pour accéder à la partie interne du site Internet CheckEnergieAuto qui nécessite une connexion. Le nom d'utilisateur et le mot de passe pour se connecter à l'espace réservé aux membres du site Internet CheckEnergieAuto (www.checkenergieauto.ch) coïncident avec les données d'accès du site Internet de l'UPSA (www.agvs-upsa.ch).

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter votre [conseiller à la clientèle UPSA au sein du service externe](#).